



INSTRUCTION DES AUTORISATIONS D'URBANISME - CCMO2L

Numéro de dossier	Nom / Prénom / Adresse du terrain
Services consultés	Date de consultation
ABF	
ERDF / SIEL (à entourer selon le gestionnaire)	
ARS	
DDT service (ERNF, environnement, accessibilité etc)	
Sous-Préfecture (obligatoire)	
Service technique assainissement CCMO2L	
Chambre d'agriculture	
Gaz et Eaux	
DREAL	
Autres, à préciser	

Les communes doivent nous retourner les avis des services consultés (par mail à l'adresse urbanismeccmo2l@gmail.com)